



CONSEIL

Cher Artiste !

En tant que partenaire de confiance, nous avons souhaité prendre un moment pour vous mettre en garde contre certaines publicités ou promotions trompeuses, et quelques instructions que les plateformes exigent !

- Les plateformes n'acceptent pas de contenu qui promeut ou incite à tout type de violence, de race, de couleur, de religion, de politique, de nationalité, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, etc...

- Si vous êtes à la recherche d'un service de promotion musicale après la sortie de votre chanson, assurez-vous de faire vos recherches avant de l'engager. Parce que payer pour des streams (Écoutes anormales) n'est jamais une bonne idée. (C'est strictement interdit par les plateformes)

- Nous n'affirmons pas que vous pourrez le faire, Mais nous voulons que vous le sachiez quand-même.

- L'achat de streams est une pratique illégale, elle est strictement interdite dans l'écosystème de distribution.

- **NB**: Tout artiste pris en flagrant délit de tels comportements peut voir son album supprimé définitivement (sans possibilité de récupération) sans préavis. Ce type de pratique n'est pas considéré comme légitime par les plateformes, il va à l'encontre des règles de bonne pratique et est qualifié, par le champ juridique, de fraude.

- La décision de supprimer un album est prise, uniquement et exclusivement, par les plateformes de manière permanente, c'est-à-dire que **CHANTY PROD** ne pourra plus renvoyer l'album/EP/single sur les plateformes s'il est supprimé pour cette raison. Soyez prudents pour ça!

- **Bonne compréhension !**

•CHANTY PROD•